BVGer E-1930/2016 vom 17. Mai 2016

Bundesverwaltungsgericht, 2016-05-17, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bvger_E-1930_2016

FR: TAF E-1930/2016 du 17 mai 2016

IT: TAF E-1930/2016 del 17 maggio 2016

Regeste

Asile et renvoi (recours réexamen)

Erwägungen

E. 1
Le recours est rejeté.

E. 2
Les frais de procédure, d'un montant de 1'200 francs, sont mis à la charge des recourants. Ce montant est entièrement couvert par l'avance de frais du même montant, versée le 9 mai 2016.

E. 3
Le présent arrêt est adressé aux recourants, au SEM et à l'autorité cantonale compétente. Le juge unique : Le greffier : Jean-Pierre Monnet Jean-Marie Staubli Expédition :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.